

Belfius Financing Company (LU)

EUR Step Up 11/2017 - 11/2022

Niveau de risque

Belfius Way

0	1	2	3	4	5	6
---	---	---	---	---	---	---



Obligation à taux fixe en EUR

Octobre/Novembre 2017

Vous êtes à la recherche
d'un investissement...

■ qui donne droit à un remboursement de 100% du capital investi à l'échéance finale, sauf en cas de faillite ou risque de faillite de l'émetteur ou du garant

■ qui vous donne droit à un rendement annuel connu au préalable

■ d'une durée fixe de 5 ans

D'après la législation fiscale en vigueur, le précompte mobilier s'élève à 30% (cf. rubrique «Fiscalité» à la page 2).

Belfius Banque vous propose:
Belfius Financing Company (LU) EUR Step Up 11/2017 - 11/2022

Caractéristiques principales

Durée: 5 ans (du 24-11-2017 au 24-11-2022).

L'obligation Belfius Financing Company (LU) EUR Step Up 11/2017 - 11/2022 vous vous donne droit à des coupons annuels préalablement connus. Ce produit offre à l'investisseur la perspective d'un rendement fixe sous la forme de coupons fixes.

Rendement actuariel brut: 0,60%. Ce rendement tient compte du prix d'émission de 100% et est calculé avant prélèvement du précompte mobilier (rendement actuariel net: 0,42%, après prélèvement du précompte mobilier de 30%).

À l'échéance finale, vous avez droit au remboursement total du capital investi, sauf en cas de faillite ou risque de faillite de l'émetteur ou du garant.

Vous avez droit à... *

Date du coupon	Coupon brut annuel**	Montant indicatif brut par investissement de 10.000 EUR***
24-11-2018	0,30%	30 EUR
24-11-2019	0,40%	40 EUR
24-11-2020	0,50%	50 EUR
24-11-2021	0,80%	80 EUR
24-11-2022	1,00%	100 EUR
Montant indicatif brut total		300 EUR

* Les montants indicatifs bruts mentionnés par investissement de 10.000 EUR sont illustratifs et ne donnent aucune garantie quant au rendement réel.

** Avant retenue du précompte mobilier.

*** Ce montant correspond à une souscription de 10 coupures de 1.000 EUR.

Type de produit

Le produit qui vous est proposé est un instrument de dette. En souscrivant à cet instrument, vous prêtez de l'argent à l'émetteur qui s'engage à payer certains montants (les intérêts) et à rembourser 100% du capital investi à l'échéance finale. En cas de faillite ou risque de faillite de l'émetteur ou du garant, vous courez le risque de ne pas récupérer les montants auxquels vous avez droit et de perdre le montant investi. Les risques liés à ce produit figurent à la page 2.

À quoi pouvez-vous vous attendre si vous vendez cet investissement avant l'échéance finale?

Si vous vendez cet investissement avant l'échéance finale, cette opération se fera au prix du marché, qui peut être inférieur au prix d'émission auquel vous avez souscrit. Il peut éventuellement en résulter une perte de capital. Pour plus d'informations, voir rubriques «Vente avant l'échéance finale» et «Risques» (en particulier les parties concernant le «risque de liquidité» et le «risque de fluctuation du prix de l'obligation») à la page 2.

Le cas échéant, des taxes (TOB, voir page 2), ainsi que des frais de courtage de maximum 0,60% seront comptabilisés (cf. rubrique «Frais à charge de l'investisseur» à la page 2).

Belfius Financing Company (LU) EUR Step Up 11/2017 - 11/2022

Obligation à taux fixe en EUR – Octobre - Novembre 2017

ISIN: BE6298439355

SOUSCRIPTION

Période de souscription: du 02-10-2017 au 19-11-2017 inclus avant 21 heures (sauf clôture anticipée).

Date de paiement: le 24-11-2017. L'émetteur a le droit d'annuler l'émission jusqu'à 5 jours ouvrables avant la date de paiement. Les investisseurs seront tenus au courant de cette annulation par l'émetteur ou par le garant.

CARACTÉRISTIQUES DÉTAILLÉES

Émetteur: Belfius Financing Company SA, société de droit luxembourgeois, filiale à 100% de Belfius Banque SA.

Garant: Belfius Banque SA (notation S&P: A-, perspective stable / Moody's: A2, perspective positive / Fitch: A-, perspective stable). Un rating (ou «notation») est donné à titre indicatif et ne donne aucune recommandation pour l'achat, la vente ou la conservation des titres de l'émetteur. Le rating peut à tout moment être suspendu, modifié ou retiré. Vous trouverez plus d'informations concernant les ratings de crédit sur belfius.be. Les avis de ratings sont à consulter sur belfius.com.

Durée: du 24-11-2017 au 24-11-2022.

Prix d'émission: 100%; coupures de 1.000 EUR.

Montant de l'émission: le montant minimum de l'émission s'élève à 3.000.000 EUR. Aucun montant maximum n'a été fixé.

Prix de remboursement à l'échéance finale: l'investisseur a droit à un prix de remboursement de 1.000 EUR par coupure de 1.000 EUR, sauf en cas de faillite ou de risque de faillite de l'émetteur ou du garant.

Coupons: coupons annuels bruts de respectivement 0,30% la 1^{re} année, 0,40% la 2^e année, 0,50% la 3^e année, 0,80% la 4^e année, 1,00% la 5^e année, payables le 24-11 de chaque année ou le premier jour bancaire ouvrable suivant entre 2018 et 2022.

FRAIS À CHARGE DE L'INVESTISSEUR

Commission de placement: pas de frais.

Remboursement à l'échéance finale: pas de frais.

Vente avant l'échéance finale: des frais de courtage de 0,60% maximum sont dus sur les prix déterminés par Belfius Banque (voir «risque de liquidité» à la rubrique «Risques»).

FISCALITÉ

En vertu de la législation fiscale actuelle, qui peut être sujette à des changements, le régime fiscal pour les investisseurs particuliers (soumis à l'impôt des Personnes Physiques belge), est comme suit:

- précompte mobilier libératoire: 30% sur les coupons.
 - en cas de vente ou achat avant l'échéance:
 - i) précompte mobilier libératoire de 30% sur les intérêts courus à charge du vendeur; l'acheteur recevra en liquide un montant équivalent à titre de bonification (cf. système de liquidation X/N)
 - ii) taxe sur les opérations de Bourse (TOB) de 0,09% (max. 1.300 EUR) en cas d'achat ou de vente; lors de la période de souscription et à l'échéance finale, pas de TOB
- Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le prospectus de base ou vous renseigner auprès de Belfius Banque. Les investisseurs qui sont soumis à un autre régime fiscal que l'impôt des Personnes Physiques belge sont priés de s'informer du régime fiscal qui leur est applicable.

DOSSIER-TITRES

La mise en dépôt auprès de Belfius Banque est exonérée de droits de garde. Des droits de garde peuvent, en revanche, être imputés en cas de dépôt auprès d'autres institutions financières.

PROTECTION DES DÉPÔTS

Ces obligations sont soumises au droit belge mais ne peuvent pas être considérées comme un dépôt et ne sont dès lors pas protégées dans le cadre du système belge de protection des dépôts.

PROSPECTUS

Avant d'investir, les investisseurs potentiels sont invités à prendre connaissance du contenu complet du prospectus de base du 26-09-2017 (le Notes Issuance Programme), approuvé par la FSMA, ainsi que des Final Terms en anglais (du 29-09-2017) et du résumé du prospectus de base en français et en néerlandais (disponibles gratuitement dans les agences de Belfius Banque, qui assure le service financier, ainsi que sur belfius.be).



Ce produit est destiné à la partie fixe du portefeuille de l'investisseur. Nous vous recommandons d'investir dans ce produit seulement si vous avez une bonne compréhension de ses caractéristiques et notamment, si vous comprenez quels risques y sont liés.

Dans le cas où la banque prend l'initiative de proposer le produit, elle devra vérifier si vous disposez des connaissances et de l'expérience suffisantes de celui-ci. Au cas où le produit ne vous conviendrait pas, elle doit vous en avertir. Si la banque vous recommande un produit dans le cadre d'un conseil en investissement, elle devra estimer si ce produit est adéquat en tenant compte de vos connaissances et de votre expérience dans ce produit, de vos objectifs d'investissement et de votre situation financière.

Vous trouverez plus amples informations concernant l'approche en matière d'investissements sur belfius.be/approcheinvestissements.

Cet instrument s'adresse aux investisseurs qui ont une connaissance ou une expérience suffisante pour évaluer, au regard de leur situation financière, les avantages et les risques d'investir dans cet instrument (notamment une familiarisation avec les taux d'intérêt).

RISQUES

Description des risques principaux: les obligations comportent entre autres les risques suivants.

- Un **risque de crédit**: En cas de faillite ou risque de faillite de l'émetteur ou du garant, vous courez le risque de ne pas récupérer les montants auxquels vous avez droit et de perdre le montant investi. Dans ce cas, vous courez également le risque qu'un ou plusieurs coupons ne soient pas payés. Si Belfius Banque venait à connaître de graves problèmes de solvabilité, l'obligation pourrait être annulée, en tout ou en partie, ou converties en instruments de capitaux propres (actions) (dit «Bail-in»), sur décision du régulateur. Dans ce cas, vous courez le risque de ne pas récupérer les sommes auxquelles vous avez droit et de perdre la totalité ou une partie du montant investi et les intérêts.
- Un **risque de liquidité**: cette obligation ne sera pas cotée sur un marché réglementé. Belfius Banque en assurera la liquidité en se portant acquéreur, sauf circonstances exceptionnelles. L'investisseur qui voudrait revendre ses titres avant l'échéance finale devra les vendre au prix déterminé par Belfius Banque en fonction des paramètres de marché du moment (cf. «risque de fluctuation du prix de l'obligation») qui pourraient conduire à un prix inférieur au prix d'émission (cf. «Caractéristiques détaillées»). Ce prix sera fixé dans une fourchette achat-vente de maximum 1,50% dans des conditions normales de marché (hors frais de courtage et taxe sur les opérations de Bourse).
- Un **risque de fluctuation du prix de l'obligation (risque de marché)**: le prix de cet instrument de dette fluctuera en fonction de paramètres de marché tels que les taux d'intérêt, la volatilité des marchés et la santé financière de l'émetteur et du garant. En vendant anticipativement, le rendement actuariel obtenu peut différer en fonction du prix de vente fixé à cette date-là.

Vous trouverez de plus amples informations sur les différents risques dans le prospectus ou sur belfius.be/risques-investissements.

Niveau de risque Belfius Way: 1 sur une échelle allant de 0 (risque le plus faible) à 6 (risque le plus élevé).

Belfius Banque a développé son propre indicateur de risque «Belfius Way» pour les obligations. Celui-ci détermine le niveau de risque sur la base des critères suivants : la façon dont le capital sera remboursé à l'échéance, la durée, la façon dont le rendement sera distribué (paiement de coupons ou plus-value à l'échéance), le risque de crédit et la complexité du produit. Il n'est pas tenu compte d'autres facteurs importants comme le risque de liquidité de Belfius Banque et le risque de marché. Un niveau de risque moins élevé du produit peut, dans des circonstances de marché normales, déboucher sur un rendement potentiel moins élevé. Un niveau de risque plus élevé du produit peut, dans des circonstances de marché normales, déboucher sur un rendement potentiel plus élevé.

Vous trouverez de plus amples informations sur cet indicateur de risque sur belfius.be/risques-investissements. Le risque a été déterminé lors du lancement de cette émission, sur la base des caractéristiques du produit et des conditions du marché en vigueur à ce moment-là.

SERVICE PLAINTES

Service Plaintes - Une plainte? Contactez d'abord votre agence, votre conseiller financier ou le service Gestion des plaintes, boulevard Pachéco, 44 à 1000 Bruxelles, ou envoyez un e-mail à : claim@belfius.be.

Negotiation - Vous n'êtes pas satisfait de la réponse? Adressez-vous à Belfius Banque SA, Negotiation (RT15/14), boulevard Pachéco, 44 à 1000 Bruxelles, ou envoyez un e-mail à : negotiation@belfius.be. Vous ne trouvez pas immédiatement la solution après avoir contacté les services précités? Adressez-vous à l'Ombudsman en conflits financiers, North Gate II, boulevard du Roi Albert II, 8 à 1000 Bruxelles (ombudsfin.be).

Conditions valables au 02-10-2017 – Le présent document est une communication marketing et ne peut pas être considéré comme un conseil en investissement.

Éditeur responsable: Belfius Banque S.A. – Boulevard Pachéco 44, 1000 Bruxelles – Tél. 02.222.11.11 – IBAN BE23 0529 0064 6991 – BIC GKCCBEBB – RPM Bruxelles T.V.A. BE 0403.201.185 – FSMA-n° 019649 A.

Comment souscrire?

Vous pouvez souscrire du 02-10-2017 au 19-11-2017 inclus avant 21 heures (sauf clôture anticipée)

dans votre **agence Belfius Banque** ou via **Belfius Direct Net**.

Vous pouvez adresser toutes vos questions à Belfius Contact au numéro 02.222 12 01 ou via «Contact» sur le site belfius.be.